

## Rue de la Sorbonne

*Hervé Dumez*

S'engage alors une étonnante série de spéculations. En trois mois, de novembre 1254 à janvier 1255, des granges, des prés, des maisons, trente-neuf en tout, sont acquis dans le quartier. Les actes portent la mention : « *ad opus cujusdam amici ejus* » (pour le compte d'un certain ami). Les acheteurs ne sont donc que des prête-noms qui opèrent pour un ami inconnu. On le saura par la suite, l'ami en question est le futur Saint Louis lui-même. Rentré de Terre Sainte en juillet 1254, Joinville raconte son activité débordante, sa volonté de réorganiser les structures du royaume mais aussi sa soif de soutenir les œuvres charitables.

Au bout de cette politique immobilière, il y en a trois possibles : les frères de Sainte-Croix et les Filles-Dieu pour qui il veut élever un couvent, et le projet de Robert de Sorbon.

La reine fit remarquer que l'idée d'établir les Filles-Dieu, en plein cœur du quartier étudiant, près du cloître Notre-Dame et de la Montagne Sainte-Geneviève, n'était sans doute pas des meilleures. Saint-Louis les installera finalement à l'écart des turbulences du monde, sur la route de Saint-Denis.

Face aux frères de Sainte-Croix, Robert joue finement. Il acquiert en octobre 1255, au beau milieu du quartier qu'il a choisi, la grange de Jean de Bagneux sise rue Coupe-Gueule<sup>1</sup>. Un an et demi plus tard, le roi lui offre l'ancienne demeure de Jean d'Orléans, avec les étables attenantes, qui jouxte la grange. Robert multiplie alors les achats, cherchant à la fois à arrondir son domaine et à acquérir des moyens d'échange : en janvier 1259, trois maisons dans la grande rue Saint-Jacques ; trois en février, deux rue de la Bretonnerie et une rue Coupe-Gueule ; en juillet, cinq maisons encore rue Coupe-Gueule, et une près des Termes. Magnanime en apparence, en février de cette même année, il cède les maisons qu'il vient d'acquérir rue de la Bretonnerie aux frères de Sainte-Croix : ils y édifieront le couvent Sainte-Croix de la Bretonnerie, tandis que lui arrondit son patrimoine là où il le souhaite. Car en remerciement de sa cession aux bons frères, le roi lui fait don de plusieurs biens « *rue Coupe-Gueule, vis-à-vis du palais des Termes*<sup>2</sup>, depuis la demeure de Guillaume le Panetier et Jean d'Ermanville jusqu'à la fin de cette rue, ainsi que de quelques maisons sises près de la demeure de maître Pierre de Chambly

1. Quelques documents portent « rue Coupe-Gorge ». C'est bien l'idée : une rue à ne pas fréquenter à la nuit tombée, et peut-être même pas en plein jour...

2. Il s'agit du palais des thermes de Cluny.

*au bout de l'autre rue qui lui fait face.* » Il le fait « *ad opus scolarium qui inibi moraturi* », à l'usage des étudiants qui y prendront demeure – signe que le projet a déjà pris corps à cette date. Louis IX donne à Robert autorisation de fermer la rue Coupe-Gueule à ses deux extrémités. Elle deviendra donc rue aux Deux-Portes. Peu à peu, Robert achètera tout le quartier : les maisons de la rue des Maçons, parallèle à la rue Coupe-Gueule et dont les jardins communiquent avec ceux des bâtiments de cette dernière, les terrains et maisons de la rue des Poirées, perpendiculaire aux deux autres.



Joinville dit de Robert qu'il était « *filz de vilain et de vilaine* », sans doute une famille de paysans ou d'artisans d'une certaine aisance. Il garde de ses origines le sens de l'accumulation du patrimoine (comme en témoignent ses achats immobiliers), d'un certain ordre, du concret. Ses sermons se distinguent de ceux des grands théologiens de son époque, Bonaventure ou Thomas d'Aquin, en ce qu'ils fourmillent d'anecdotes, de situations de la vie courante. Saint-Louis, dit Joinville, l'appréciait pour sa « *prud'homme* » : sa franchise, sa droiture simple.



Lorsqu'un nouvel étudiant arrive à Paris, il s'agrège aux étudiants de sa nation. Il y en a alors quatre : la française, pour les pays de langue d'origine latine, sud de la France et Italie ; la Picarde, pour le nord de la France et les Wallons ; la normande, pour Normands et Bretons, et l'Anglaise, qui deviendra plus tard, avec la guerre de Cent Ans, l'Allemande, pour les Anglais et tous les pays du nord de l'Europe. On se choisit un maître, généralement de sa nation. L'Université de Paris ne compte alors que huit chaires. On paie son maître, qui loue quant à lui une salle du côté de la Montagne Sainte-Geneviève et qui fournit un morceau de chandelle et la botte de paille, achetée rue du Fouarre, sur lequel l'étudiant s'assiéra et écrira. Pour le reste, il faut trouver un logement et les bourgeois de Paris s'entendent à augmenter les loyers sous la pression de l'afflux d'étudiants. Les conditions d'existence et de travail sont dures et les tentations nombreuses : comme le note Jacques de Vitry dans son *Historia Occidentalis*, au chapitre « *De statu civitatis parisiensis* » : « *Dans la même maison, vous trouvez en haut des écoles, en bas des lieux de débauche. Combien il est malaisé pour un étudiant de mener une vie sobre, réglée et chrétienne.* »

L'Université n'a aucune existence matérielle. Elle n'est que le rassemblement – pensé sur le mode de la corporation – des maîtres et des étudiants. De temps en temps, la faculté se réunit dans l'Église des Mathurins, entre la rue Saint-Jacques et le palais de Cluny. Quand un maître dispute un *De quodlibet*, les autres maîtres donnent vacance à leurs étudiants pour qu'ils puissent y assister, et souvent s'y rendent eux-mêmes pour participer aux échanges.

Pour les Arciens, c'est-à-dire les étudiants de la faculté des Arts, quelques collèges existent. Robert a dû fréquenter celui qu'avait fondé Gauthier de Launay pour les étudiants pauvres originaires de la région de Reims, le collège de Rethel : Sorbon est en effet un hameau distant de quatre kilomètres de Rethel. Rue de la Montagne Sainte Geneviève, le collège de Dace ou des Danois, accueille les étudiants de ce pays et des pays du Nord. Il y a aussi, sur la paroisse de Saint-Nicolas du Chardonnet, non loin de la porte Saint-Victor, le collège des Bons-Enfants Saint-Victor. Mais on est maître ès arts vers vingt ans et les collèges vous mettent alors dehors. Il faut ensuite devenir bachelier biblique (commentaire non théologique de l'Écriture), bachelier sententiaire (ayant fait œuvre d'un nouveau commentaire, original et personnel, du *Livre des Sentences* de Pierre Lombard), avant de devenir maître en théologie et d'obtenir la *licentia docendi* qui permet de prétendre à une chaire dans toutes les Universités de la Chrétienté, souvent vers trente-cinq ans.

Seuls ceux qui ont choisi d'entrer au couvent bénéficient de conditions matérielles décentes.

\*  
\*\*

Les frères prêcheurs sont en effet arrivés à Paris le 12 septembre 1217. En août 1218, ils se sont établis en haut de la rue Saint-Jacques. Lorsque saint Dominique, revenant d'Espagne, passe par Paris en 1219, ils sont déjà une trentaine. Les étudiants-moines sont logés au couvent, et les cours des maîtres ont lieu dans le réfectoire du couvent, avec tables et chaises. Thomas d'Aquin y est d'abord étudiant, puis professeur. Le *scriptorium* fournit les livres nécessaires aux études.

C'est en 1219 que sont arrivés les Frères Mineurs. Ils ont cherché à construire un couvent à Vauverts (l'actuel jardin du Luxembourg), mais le bâtiment s'est écroulé avant d'être achevé. Ils se sont alors installés dans les dépendances de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Jean de Fidenza y entre en 1243. Cinq ans plus tard, il obtient le grade de bachelier biblique, celui de bachelier sententiaire en 1250 et, enfin, celui de maître en théologie ainsi que la *licentia docendi* en 1253. Au moment où Robert fonde son collège, en 1257, il est ministre général de l'ordre, plus connu sous le nom de Bonaventure ou « docteur séraphique ».

\*  
\*\*

Les relations entre les maîtres et les ordres sont des plus mauvaises. Longtemps, les premiers s'opposent à ce que des moines obtiennent une chaire. Ce sont des étudiants, donc des revenus qui leur échappent, et les conditions matérielles des couvents sont par trop supérieures aux leurs. Le 2 octobre 1255, à la reprise des cours, les maîtres régents de l'Université de Paris décident de dissoudre celle-ci et d'aller se reformer ailleurs, à Angers ou Orléans. Le 5 octobre 1256, le plus virulent des agitateurs, Guillaume de Saint-Amour, est condamné par le pape et doit s'exiler. Les maîtres réclameront à plusieurs reprises son retour, mais il mourra dans son pays d'origine, Saint-Amour en Franche-Comté où

il était assigné à résidence. De 1255 à 1260, Rutebeuf lance une série de pamphlets en vers autour des dissensions qui secouent l'Université. Finalement, l'Église prend une position intermédiaire : elle autorise une chaire par couvent, et une seulement.

Le conflit est d'autant plus violent qu'il mêle – comme souvent – le matériel et l'intellectuel. L'Église admet l'acclimatation d'Aristote, mais dans des limites étroites. Les maîtres séculiers, à la suite de Siger de Brabant, s'enthousiasment pour un aristotélisme d'avant-garde, venu de la culture arabe, celui d'Averroès notamment, nettement éloigné de la doctrine de l'Église. En 1277, l'évêque de Paris, Étienne Tempier, condamne 153 thèses ayant cours chez les maîtres de l'Université de Paris, dont certaines sorties des œuvres de Thomas d'Aquin lui-même.

\*  
\*\*

L'objectif de Robert de Sorbon est de fournir aux étudiants en théologie l'environnement matériel et intellectuel qu'il leur faut, les avantages du couvent sans les ordres.

Les statuts s'expriment, plus tard, en quatre points : « *vivere socialiter et collegialiter et moraliter et scholariter.* »

Les *socii* comportent les boursiers et les élèves payants, riches étudiants qui bénéficient des avantages du Collège contre rétribution. Ils ne seront jamais plus de 36, même au temps de Richelieu. On occupe tour à tour la charge de lecteur durant les repas pris en commun, de clerc chargé de la chapelle, de procureur mineur durant tout un trimestre (gestion des questions matérielles : les vendanges en automne, l'approvisionnement en poisson durant le carême, etc.). À la tête du collège se trouvent, nommés pour six mois, un procureur général préposé aux questions matérielles et un prieur pour les questions humaines et spirituelles. Ce partage des

responsabilités, à tour de rôle, est voulu et fait de tous des égaux. Le cachet de la Sorbonne est d'ailleurs une roue à dents égales, symbole de l'égalité de tous au sein du collège autant que jeu de mot



Auguste Comte, place de la Sorbonne, 11 novembre 2015 (MB)

sur le nom de Robert (*Sors Bona*, roue de la fortune). Le proviseur, quant à lui, est élu à vie par un collège comportant l'archidiacre du lieu, le chancelier de Paris, tous les maîtres régents de la faculté de théologie, des doyens de médecine et du droit, du recteur de l'Université et des procureurs des quatre nations.

*Collegialiter*, parce que chacun participe aux responsabilités et aux services communs. On mange tous ensemble. C'est le lecteur ou le prieur qui sonne la clochette annonçant le début du repas. On ne peut parler qu'après que le lecteur a prononcé les mots : « *Tu autem* ». Il est permis de déjeuner dehors, mais on est alors tenu de payer son repas « *afin que les associés soient ainsi dissuadés de manger trop souvent en ville.* » On peut aussi manger dans sa chambre et inviter des hôtes extérieurs, mais il faut alors payer pour eux, ne pas troubler le repas commun par des bruits intempestifs, et cela ne doit pas se reproduire trop souvent.

*Moraliter*. Chaque écart est assorti d'une amende : deux sous pour une ivresse. La moralité de chaque candidat à une bourse est vérifiée par le proviseur, et ce dernier peut prononcer l'exclusion en cas d'infraction grave. Les femmes ne sont évidemment pas admises dans l'enceinte.

*Scholariter* ne veut pas dire, au début, que le collège dispense des enseignements. Il se contente d'offrir l'environnement favorable aux études, qui sont menées auprès des maîtres-régents de la faculté de théologie. Des exercices ont lieu au collège en marge des cours, des répétitions. Le collège construit une des plus grandes bibliothèques de Paris : elle est rassemblée dans la salle de la grande librairie, où sont disposés vingt-six pupitres, portant chacun une lettre de l'alphabet, de A à Z, puis AB, AC et AD. À chaque pupitre sont attachés les livres par des chaînes, chacun portant un numéro. Au premier inventaire (1290), on en compte 1017.

\*  
\*\*

Robert a pris soin de s'attacher l'Université. Le recteur de celle-ci, l'ensemble des maîtres régents de théologie, les procureurs des quatre nations, participent à son élection. Les boursiers du collège suivent les cours des maîtres. Aucun enseignement n'a lieu au collège lui-même, on l'a dit. Seuls des exercices de préparation et de répétition des cours y sont organisés. Par contre, le collège est totalement libre de son recrutement.

Mais Robert de Sorbon, maître lui-même, donna ses cours, comme il était naturel, en sa maison. Le collège s'étendant, les locaux étant spacieux, il offrit aux maîtres amis les salles pour leur enseignement. Au fil du temps, de plus en plus de maîtres de la Faculté de théologie furent d'anciens boursiers de la maison, continuant à y enseigner. De simple lieu d'hébergement pour étudiants pauvres, le collège absorba progressivement le quartier, la Faculté de théologie, puis l'Université tout entière ou presque.

\*  
\*\*

Il n'existe pas de plan de Paris de cette époque. Côté rue Coupe-Gueule, la façade est faite des trois maisons initiales, celles de Richard Pastillarius, de Pierre Pointlasne et de Jean de Bagneux. Sans doute a-t-elle été refaite pour donner à l'ensemble une unité. Elle est percée de 36 ouvertures, plus meurtrières que fenêtres, et la grande porte a été placée au milieu de l'ensemble. À droite, un peu plus tard puisqu'elle n'est consacrée

qu'en 1347, s'élève la chapelle Sainte-Ursule. Après la porte se trouve un vestibule, fermé par une seconde porte : les étrangers s'arrêtent là et ne pénètrent pas au-delà. Après cette seconde porte se trouve la cour, dans laquelle, à droite, donne la grande salle où ont lieu les exercices et les cours. Au-delà de la cour, vers la rue Saint-Jacques au fond et vers la rue des Poirées, à droite, ce ne sont que vergers et jardins. Très tôt, les maisons de la façade comptent vingt-trois chambres. D'autres seront ensuite bâties dans un édifice donnant sur la gauche de la cour. D'autres enfin se trouvent dans les maisons que le collège possède dans le quartier, un peu plus loin dans la rue Coupe-Gueule ou sur la Montagne Sainte-Geneviève, rue Clopin notamment.

\*  
\*\*

Richelieu respecta l'emplacement, même s'il fit abattre la vieille chapelle de dimensions modestes, dont le dessin des fondations fut conservé dans le sol pavé de la cour, et en fit reconstruire une, imposante, un peu plus haut en laquelle il se fit enterrer.

La Convention supprima les collèges mais en retint le concept en créant des écoles, destinées à devenir grandes, fondant le recrutement sur un concours, mêlant scolarité et internat, soumettant les élèves à une discipline stricte, souvent militaire.

La rue Coupe-Gueule se métamorphosa en son tracé immuable : rue aux Deux-Portes, rue aux Hoirs de Sorbonne, rue de la Sorbonne enfin ■

### Référence

Glorieux Pierre (1966) *Aux origines de la Sorbonne. Tome I, Robert de Sorbon. L'homme, le collège, les documents*, Paris, Vrin.